



Locaux exigus:
prévention du risque d'explosion,
d'intoxication et d'asphyxie

Travaux dans des locaux exigus:

cinq conseils pour votre sécurité

Attention aux vapeurs, aux gaz, aux fumées et aux poussières!

Des explosions, des intoxications et des asphyxies se produisent régulièrement lors de travaux de révision, de dépannage et de nettoyage dans les locaux exigus tels que citernes, silos, bacs mélangeurs, réservoirs, fosses, canalisations et cuves. Et ce, parce que les travaux ne sont pas préparés et effectués en tenant compte de la sécurité. Grâce à quelques mesures de sécurité, vous pouvez réduire considérablement le risque d'accident.



1. Aération

- Garantisiez une aération suffisante en utilisant un ventilateur d'aspiration.



2. Elimination de toute source d'inflammation

- Excluez les sources d'inflammation (par ex. flamme nue, surface chaude, appareils non antidéflagrants) si vous travaillez avec des liquides facilement inflammables ou avec des produits contenant des liquides facilement inflammables.
- Interdisez l'accès aux zones dangereuses et indiquez-les à l'aide de panneaux d'avertissement.



3. Utilisation des équipements de protection individuelle

- Portez des gants et des lunettes de protection si la peau et les yeux peuvent entrer en contact avec des substances nocives pour la santé.
- Utilisez des masques de protection respiratoires adéquats si, pour des raisons particulières, le poste de travail ne peut pas être suffisamment aéré.



4. Surveillance et organisation des secours

- Assurez une surveillance constante si une personne pénètre dans un local exigu et si le risque d'intoxication ou d'asphyxie ne peut pas être totalement exclu. Dans un tel cas, il faut que la personne chargée de la surveillance dispose d'un masque de protection respiratoire approprié.
- Si un accident devait se produire dans un local exigu, il ne faut pénétrer dans ce dernier que lorsque d'autres secours (police, pompiers) sont sur place.



5. Elimination des autres dangers

- Empêchez les mouvements inopinés des bacs mélangeurs, des installations de levage et d'abaissement, des centrifugeuses et autres en arrêtant l'alimentation en énergie à l'aide de l'interrupteur de sécurité.
- Déconnectez ou obturez toutes les conduites d'alimentation.
- Utilisez un interrupteur à courant de défaut pour le raccordement de tous les appareils électriques.

Liste de contrôle

pour travailler en sécurité

dans des locaux exigus

1. La ventilation mécanique de la zone de travail est-elle suffisante?

D'autres publications traitent également des «travaux dans des locaux exigus»:

– Travaux exécutés à l'intérieur de réservoirs et dans des locaux exigus (réf. Suva 1416.f)

2. Evitez-vous les sources d'inflammation lorsque vous utilisez des liquides facilement inflammables?

– Travailler en sécurité dans les puits, les fosses ou les canalisations (réf. Suva 44062.f)

3. Utilisez-vous des moyens de protection individuelle?

– Puits, fosses et canalisations. Règles à observer pour en ressortir sans dommage (réf. Suva 84007.f)

4. Savez-vous si une surveillance permanente est nécessaire et avez-vous organisé les mesures de secours?

– Soudage à l'intérieur de réservoirs et dans des espaces exigus. Points essentiels pour votre sécurité (réf. Suva 84011.f)

5. Avez-vous éliminé tous les autres dangers?

Suva

Sécurité au travail
Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Tél. 021 310 80 40–42

Commandes

www.suva.ch/waswo-f

Fax 041 419 59 17

Tél. 041 419 58 51

Locaux exigus: prévention du risque
d'explosion, d'intoxication et d'asphyxie

Auteurs

Secteur chimie

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: septembre 1992

Mise à jour: 1999

7^e édition: septembre 2011,

de 15 000 à 17 000 exemplaires

Référence

44040.f